

ASSOCIATION DES LACS VAUDRAY-JOANNÈS
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE 2006
TENUE LE 5 JUIN 2006 AU CENTRE ÉDUCATIF FORESTIER DU LAC JOANNÈS

Étaient présents :

Luc Lavoie
Luc Bellehumeur
Daniel Chouinard
Cédric Leroux
Alain Lizotte
Claudio Lombardi
Paul Perrier
Cindy Ménard

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée 2005
4. Mot du président
5. Présentation des états financiers
6. Affaires nouvelles :
 - Compte rendu du projet Wifi (internet par satellite),
 - Mise à jour du réseau de surveillance des lacs,
 - Bilan de la réserve de biodiversité,
 - Vente de garage,
 - Présentation du concours de photos,
 - Ramassage printanier,
 - Projets d'embellissement.
7. Varia
8. Élections
9. Prix de présence
10. Levée de l'Assemblée

1. Ouverture de l'Assemblée

Après vérification du quorum, Luc Lavoie déclare l'Assemblée ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Luc Lavoie fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande ensuite aux membres s'ils veulent apporter des points au varia. Il est convenu que le varia restera ouvert. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Cloutier et appuyée par M. St-Jean.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée 2005

Luc Lavoie propose aux membres de prendre quelques minutes pour faire une lecture rapide de procès-verbal 2005. Les membres acceptent à l'unanimité. L'adoption de procès-verbal 2005 est proposée par M. Leroux et appuyée par M. Théberge.

4. Mot du président

Luc Lavoie félicite les membres pour la fierté qu'ils ont ces derniers envers le territoire qu'ils partagent. Il mentionne que bien des riverains respectent leur environnement et considèrent ces lieux comme un joyau inestimable. Il demande donc à l'assistance de continuer à agir ainsi pour préserver les lacs et la forêt et éviter ainsi la détérioration des lieux.

5. Présentation des états financiers

Cindy Ménard lit le rapport des états financiers de l'année 2005-2006.¹ Elle mentionne que l'Association a reçu 113 cotisations et explique brièvement les dépenses inscrites au rapport. Elle demande s'il y a des questions ou commentaires de la part des membres. Aucune interrogation n'est manifestée.

6. Affaires nouvelles :

• Compte rendu du projet WiFi:

M. Michaud, membre actif de la coopérative WiFi (Wireless Fidelity), parle des avantages de l'implantation de ce projet dans le milieu rural. Il compare la basse vitesse à la haute vitesse en donnant l'exemple du téléchargement d'une photo. Celle-ci sera téléchargée en 1 à 2 minutes à basse vitesse et en quelques secondes à haute vitesse. Cette différence s'explique par le moyen utilisé pour effectuer le transfert des données. C'est-à-dire fil téléphonique pour la basse vitesse et ondes pour la haute vitesse. D'ailleurs, les tours émettent des ondes entre 3 et 11 MO (mégaoctets). Mme Lessard demande la différence entre le réseau WiFi et le projet Large Bande de Télébec. M. Michaud explique que le projet WiFi s'adresse à tous tandis que le Conseil régional des Élus a voté pour que le projet Large Bande desserve seulement les institutions (bibliothèques, écoles, CLSC,...) en milieu rural. M. Michaud parle également de la sécurité. Il mentionne que la technologie est très avancée et que le système WiFi possède des clés de cryptage et de décryptage.

¹ Voir sur le site de l'Association. <http://www.ifrance.joannesvaudray.com>

M. Michaud ajoute que le projet WiFi est à la recherche de financement et que le gouvernement pourrait possiblement participer. Puis, qu'il faut 30 membres inscrits au projet pour que ce dernier se concrétise dans le secteur de Mc Watters. Chaque membre doit verser une somme de 100 \$ qui est remise lorsqu'il quitte la coopérative. Avec les profits amassés, la coop WiFi s'engage à les réinvestir en région ou les retourner sous forme de ristournes aux membres. Finalement, les tarifs sont similaires à Télébec. Pour 40\$ par mois, le membre a droit à 3000 MO de téléchargement.

- **Mise à jour du réseau de surveillance des lacs**

Daniel Chouinard, technicien au ministère de l'Environnement, nous a présenté un diaporama (PPS) expliquant les différents termes relatifs à l'eutrophisation d'un lac². Il nous montre des graphiques représentant le vieillissement naturel d'un lac et ceux démontrant le vieillissement prématuré d'un lac. Il nous parle du taux anormalement élevé de phosphore et d'azote dans nos lacs. Il nomme les différents facteurs d'eutrophisation causés par les riverains, comme la tonte du gazon jusqu'au lac, l'utilisation d'engrais de toutes sortes, le mauvais traitement des eaux usés ou le renvoi des égouts dans les lacs.

M. Mignault demande les résultats pour chacun des lacs. À l'aide de son graphique, M. Chouinard situe les lacs et démontre que le lac Joannès est plus avancé dans son processus de vieillissement que le lac Vaudray. Mme Lessard demande si les barrages de barbottes peuvent avoir favorisé l'eutrophisation des lacs. M. Jourdain, qui était président de l'Association lors de la construction de ces barrages, explique qu'il n'y a aucun lien, que les barrages permettent plutôt de garder un minimum d'eau dans les lacs. Sans ces derniers, il y aurait peut-être moins d'eau et la concentration de phosphore et d'azote serait plus élevée. Mme. Lessard demande également si la température peut être un facteur. M. Chouinard confirme que cela a pu influencer les résultats, mais précise bien que ce n'est pas une raison pour ne pas considérer les résultats obtenus cette année. M. Mignault dit à l'Assemblée que nous ne devrions plus mettre d'engrais dans les jardins et les potagers. M. Chouinard ajoute que même l'engrais biologique est néfaste.

M. Martin dénonce les gens qui se font rien pour préserver nos lacs, qui déversent le contenu de leur fosse septique dans le lac, épandent de l'engrais, coupent les arbres dans la bande riveraine, etc. Il ajoute que ces gens sont connus des autres. La majorité des membres présents approuve les propos de M. Martin. M. Huot demande s'il existe des recours pour obliger les riverains à se munir d'une fosse septique conforme. M. Chouinard dit qu'il n'y a aucune réglementation à ce sujet. M. Gaudet, conseiller municipal de Mc Watters, dit qu'il fera des pressions sur la ville concernant les fosses septiques. Mme Stéphanie Lafrenière, biologiste au ministère de l'Environnement, nous donne un moyen de savoir si les égouts coulent dans le lac. Elle explique que s'il y a une plainte, les services peuvent mettre une pastille dans la toilette de la personne soupçonnée,

² Voir le diaporama sur le site de l'Association.

tirer la chasse et quelques minutes plus tard, si l'eau du lac se colore, c'est qu'il y a infraction. M. Sévigny propose que tous les membres se rallient à l'Association et que cette dernière fasse des pressions sur les différentes instances publiques. M. Jourdain propose aussi que chaque riverain fasse sa part en tentant de conscientiser les gens.

Mme. Lafrenière fait une présentation sur la réglementation existante, les moyens légaux et les trucs qui nous aideront à adopter de bons comportements. Elle mentionne qu'il est interdit de faire des travaux sur le littoral, sauf quelques exceptions. Puis, que la ville exige une bande de 15 mètres d'arbres sur la rive et qu'il faut un permis pour tout travaux exécutés dans cette bande³. Elle nous invite finalement à consulter le site Internet RAPPEL⁴.

- **Bilan de la Réserve de Biodiversité**

M. Chouinard indique que la Réserve n'est pas encore créée parce que le ministère de l'Environnement n'a pas contacté les autochtones du lac Sabourin. Comme ces deux réserves sont créés ensemble, les autochtones doivent être consultés. Il y a aussi le problème du mont Orford qui vient ralentir le processus de création. La réserve devrait donc être créée en juillet. M. Chouinard dit qu'elle sera possiblement agrandie vers l'ouest. Mme Chamberland confirme en indiquant que lorsqu'elle s'est achetée une carte routière, la réserve apparaissait déjà comme telle. M. Lavoie parle des démarches qu'il a faites pour récupérer le droit de coupe de bois de chauffage, mais admet que ce n'est pas de bonne augure. Il fait également en sorte que le comité exécutif de l'Association soit bien représenté dans le conseil de conservation de la réserve. Il considère que la place admise à un autochtone devrait revenir au comité exécutif. Puis M. Chouinard mentionne que l'Association pourrait faire un référendum, suite à la demande lors de l'Assemblée de l'an dernier, pour interdire les motos-marines sur les plans d'eau.

- **Vente de garage**

Mme Chamberland annonce que la vente de garage n'aura possiblement pas lieu puisqu'il n'y a que 3 inscriptions et qu'il en faut une dizaine. Malgré l'annulation de cette année, cette activité sera proposée l'an prochain.

- **Concours de photos**

M. Chouinard relate les différents règlements relatifs au concours, les modalités d'inscription, le fonctionnement de la sélection des gagnants et les prix attribués. Les formulaires d'inscription sont disponibles au centre éducatif forestier.

- **Ramassage printanier**

M. Chouinard parle de l'entente prise entre l'A.F.A.T. et les 4H. Ces derniers viendront faire le ramassage sur les différents chemins des lacs Joannès et Vaudray. Cette activité se déroulera samedi le 10 juin 2006. M. Chouinard

³ Voir le diaporama sur le site de l'Association.

⁴ Voir lien sur le site de l'Association.

demande s'il y a des gens possédant un camion intéressés à participer à cette activité. M. Landry se propose.

- **Projets d'embellissement**

Luc Lavoie confirme d'abord l'autorisation de la ville pour faire les deux projets; jonction route 117 et chemin Joannès-Vaudray et l'emplacement des boîtes postales. Il montre ensuite les deux croquis des monuments qui seront construits à ces endroits. L'Assemblée démontre de l'enthousiasme. Ces travaux devraient être réalisés durant l'été.

7. Varia

Mme Lessard, directrice de L'A.F.A.T. nous parle de l'inauguration de la salle d'exposition de la réserve. Elle remercie ensuite les gens qui entretiennent les sentiers et ajoute qu'une nouvelle carte des sentiers de vélos sera disponible cet été. Puis qu'au centre éducatif, une équipe de naturaliste répondra aux questions des visiteurs tout l'été.

Mme Cadotte demande si le conseil connaît une entreprise de récupération des eaux usées car présentement, les coûts sont faramineux. M. Bellehumeur s'offre pour faire les démarches et essayer de trouver un récupérateur moins dispendieux. M. Gaudet justifie les coûts en expliquant que la ville a fermé le seul lieu de déversement de Rouyn-Noranda ce qui oblige les compagnies à aller déverser à Val d'Or.

En discussion générale les membres parlent du cas de pêcheurs, surpris au lac Vaudray par des gardes forestiers, qui utilisaient comme appât, des menés vivants recueillis dans un ruisseau près de l'aéroport. Puis, comme le chemin Joannès-Vaudray se détériore, les membres aimeraient bien qu'une personne du conseil exécutif de l'Association soit en charge de ce dossier pour ne pas perdre nos acquis. Cette proposition est faite par M. Leroux et est appuyée par M. Gaudreault. Le conseil exercera donc une pression pour que la ville entretienne le chemin.

8. Élections

Isabelle Lessard est proposée comme présidente des élections par Jeannot Gélinas et la proposition est appuyée par Christine Chamberland. Mme Lessard se propose comme secrétaire des élections. Alain Lizotte se retire du conseil exécutif. M. Chouinard propose Louis Jourdain qui accepte. M. Gaudreault propose Ronald Gaudet qui refuse. Après une courte délibération, il est convenu que le nouveau conseil exécutif sera composé de :

Luc Lavoie,	président
Claudio Lombardi,	vice-président
Luc Bellehumeur,	directeur
Daniel Chouinard,	directeur
Louis Jourdain,	directeur
Cédric Leroux,	directeur
Paul Perrier,	directeur
Cindy Ménard,	secrétaire-trésorière

M. Lessard propose l'acceptation du nouveau conseil et M. Gélinas l'appuie.

9. Prix de présence

Pour l'occasion, les membres présents à l'assemblée annuelle pouvaient repartir avec un frêne et/ou un bouleaux. Voici, la distribution des prix de présence:

M. Leroux	Glacière
M. Lavoie	Jumelle
M. Bellehumeur	Chaise
M. Gélinas	Hamac
M. Huot	Cafetière
M. Boileaux	Jeu de Bocce
Mme Mey	Jeu d'outils (5)
M. St-Jean	Canne
M. Théberge	Chaise
Mme Filiatreault	Coffre à pêche
Mme Chapdeleine	Ustensiles à BBQ
Inconnu	Tourne vis et douilles
Mme Huot	Tasse à café
M. Veillette	Jeu de croquet
M. Morel	Ronce odorante
M. Boudreault	Ronce odorante
Mme Rivard	Ronce odorante
Mme Aubin	Ronce odorante
Mme Lacerte	Ronce odorante
Inconnu	Ronce odorante
M. Aubin	Spirée Latifolia
M. Cloutier	Spirée Latifolia
M. Pharand	Spirée Latifolia
M. Lebreux	Spirée Latifolia
M. Chouinard	Spirée Latifolia

10. Levée de l'Assemblée

Levée de l'Assemblée à 22h50

Luc Lavoie

Cindy Ménard